



GDSA ardèche

Groupement de Défense Sanitaire
des Abeilles de l'Ardèche

<https://gdsa-ardeche.com> • facebook.com/GDSA07 • Bulletin JANVIER 2022



Vers une éclaircie...

à lire :

- Assemblée générale le 5 mars 2022 après-midi
- Les frelons
- Le climat qui change

Les années se suivent et se ressemblent... un peu !

Rappelez-vous 2020... la pandémie, le confinement, l'attente de traitement de la COVID et des vaccins...

2021 : Nous espérons plus de sérénité ! L'annonce des vaccins a apporté un peu d'espoir, mais aussi beaucoup d'incertitudes et la menace d'un nouveau confinement a plané longtemps. Nous n'avons pas pu tenir notre AG en présentiel au printemps et par la suite, n'avions que très peu de visibilité sur les possibilités de poursuivre nos activités.

Pour beaucoup d'associations, la pandémie a, ces deux années, été très préjudiciable : pertes d'adhérents, arrêt des activités, baisse des subventions, découragement du bénévolat... Certaines se sont même mises en sommeil. Tout ceci a encore accentué l'isolement et le repli sur soi !

Pour ce qui nous concerne, tel le roseau de la fable, nous avons plié sous la contrainte ; nous n'avions pas le choix, mais nous sommes restés debout, prêts à reprendre notre croissance dès la tempête passée ! La plupart d'entre vous nous sont restés fidèles, nous avons pu maintenir tant bien que mal la plupart de nos activités, nous voyons arriver de nouveaux bénévoles pleins de bonne volonté et d'enthousiasme, nous avons une trésorerie saine qui nous permet de ne pas dépendre des subventions.



Moment de convivialité © Philippe Pereyron

Mais il nous manque à tous le plus important... la convivialité ! En ce début d'année, formulons le vœu que le contexte sanitaire s'améliore rapidement et que nous puissions de nouveau nous retrouver nombreux à partager un repas, le verre de l'amitié, des conférences alliant les échanges courtois et la pédagogie.

Telles les abeilles sur la planche de vol, nous attendons avec impatience le retour du beau temps pour enfin reprendre notre envol et danser de bonheur...

En attendant, nous faisons tout notre possible pour organiser notre **Assemblée Générale en présentiel prévue le 5 mars prochain**, où nous pourrons partager nos connaissances et notre bonne humeur. Plus que jamais, nous avons besoin de ces moments d'échanges et de votre soutien !

L'ensemble du Conseil d'Administration du GDSA vous souhaite une excellente année, la santé pour vous et vos proches et des conditions favorables pour vos abeilles et vos futures récoltes.

➔ Pour des conseils personnalisés, n'hésitez pas à vous adresser à votre Association GDSA de l'Ardèche.

NOS ACTIVITÉS : STAGES DE FORMATION & ATELIERS

⇒ Pré-inscription en page 7

Faut-il encore redire combien l'organisation de nos formations a été compliquée. En raison des circonstances difficiles dues au Covid, nous avons dû jongler pour assurer dans le respect des consignes sanitaires l'organisation des cours. Cela a pu se faire grâce à la force de notre Association et des amateurs qui se sont multipliés pour nous permettre des dédoublements en fonction des besoins.

Ainsi la plus grande partie de nos formations a bien eu lieu en 2021 au rucher école du Pradel.

Initiation et Perfectionnement : Nous avons pu assurer la formation des 32 élèves reportés de 2021 où nous avons été obligés de fermer. Ils ont été répartis en 4 groupes, pour répondre aux exigences sanitaires lors des cours théoriques en intérieur. Puis la situation s'améliorant, nous avons pu rassembler les groupes 2 à 2 à partir d'avril pour la pratique en extérieur autour des ruches.

La récolte en juillet, la mise en pot en août et le dernier cours de septembre ont été organisés avec l'ensemble des élèves. Toujours dans le respect des gestes barrières. C'est avec beaucoup de plaisir, que nos élèves ont pu suivre l'intégralité de la formation qu'ils avaient été contraints d'abandonner l'année précédente. Nul doute que nous avons là en germe de futurs apiculteurs motivés.

Gestion des mini + : Ce stage est plébiscité par nos adhérents. Il remporte toujours autant de succès, car il convient parfaitement à l'apiculteur de loisir, lui permettant de rester autonome avec une petite production assurant quelques reines à disposition sur son rucher.

Les cours théoriques et pratiques, délivrés là encore dans le respect des gestes barrières, totalement en extérieur ont permis aux élèves de s'approprier la conduite de l'apiculture en Mini Plus.

Grâce à notre partenariat avec la Région Auvergne Rhône Alpes et le soutien du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, le Gdsa07 a pu distribuer cette année 2 Mini Plus à chaque participant du stage.

Elevage de Reines : Ce stage réparti sur 4 journées en mai et juin, s'est bien déroulé. Fidèle soutien de l'Association dont il a été le Président, Luc Tauleigne, apiculteur professionnel maintenant à la retraite, est venu prêter main forte à l'équipe encadrante, nous amenant son savoir et son expertise. Merci Luc!

Une petite nouveauté cette année. Compte tenu du profil de nos adhérents qui parfois n'ont que peu de ruches, nous avons conduit un élevage avec greffage dans des Mini Plus. Ainsi l'élevage sur un plus petit volume limite le nombre de reines plus en phase avec les petits ruchers.

Cire : Nous avons tenu à maintenir cet automne, cet Atelier qui a une grande importance pour l'autonomie de l'apiculteur. Il y apprend à gérer sa cire, à confectionner et gaufrer des feuilles à partir des opercules issues de la récolte. Comme les autres années, ils pourront venir lors des journées du rucher utiliser le matériel.

Malgré toutes les difficultés de l'année 2021, et grâce à la volonté de nos bénévoles, l'objectif de formation du GDSA 07 est atteint.

Maintenant place à 2022, ce sera un nouveau challenge imposé par la longue file d'attente de nouveaux inscrits, qui se sont accumulés en raison des perturbations que nous espérons voir s'éloigner.

Croyez que toute l'équipe, comme elle en a l'habitude, fera tout pour satisfaire le plus grand nombre.

LE FRELON ORIENTAL

L'histoire commence au début de l'automne. Une équipe d'un bureau d'études d'Aix en Provence est chargée de faire un inventaire de la biodiversité sur le site industriel désaffecté d'une ancienne sucrerie, proche du port de Marseille (La cabucelle). Quelle ne fut pas leur surprise de découvrir une espèce de frelons n'appartenant pas à la faune française. Quelques individus furent capturés et envoyés au Muséum pour identification, qui confirma très rapidement qu'il s'agissait du frelon oriental, que la présence des 3 castes, gynes, ouvrières et mâles confirmait la présence d'au moins un nid proche et que malheureusement, la période de reproduction était en cours. Des moyens furent déployés de suite pour tenter de localiser le ou les nids. La méthode du suivi des frelons équipés de balises fut envisagée, mais l'observation des trajectoires à partir des lierres en fleurs, telle que nous le pratiquons en Ardèche pour les frelons asiatiques fut efficace et permit de trouver assez rapidement deux nids proches l'un de l'autre, qui furent immédiatement détruits (le 20 octobre).

Un frelon venu d'Afrique du nord

Le frelon oriental (*Vespa orientalis*) est naturellement présent depuis l'Afrique du nord, jusqu'au moyen orient, l'Inde, le Népal, la Bulgarie, la Turquie, les Balkans, jusqu'au sud de l'Italie. A la faveur des transports de marchandises, il a été introduit et s'est installé depuis 2012 en Espagne (Valence), 2018 en Andalousie, à Gêne, en Toscane, 2019 en Roumanie.

C'est une espèce particulièrement adaptée aux climats chauds et arides. La plupart des nids se trouvent dans des cavités, à l'abri de la chaleur et ne comportent généralement pas d'enveloppe. Le cycle annuel et le développement sont similaires à ceux du frelon européen, se terminant vers la fin octobre. Tout comme notre frelon asiatique, il est strictement diurne. Il a besoin de soleil et de chaleur pour s'activer. Des chercheurs

israéliens (Plotzin et al. 2009) ont mis en évidence que des rugosités sur leur cuticule agissait comme des capteurs solaires, convertissant l'énergie solaire, comme le ferait un panneau photovoltaïque. Cela lui confère une grande puissance de vol par temps ensoleillé. Les frelons orientaux s'attaquent aux ruches en capturant les abeilles par des vols rapides et précis. Ils n'hésitent pas à se poser en nombre sur les planches de vol pour y prélever directement les abeilles puis à pénétrer dans la ruche affaiblie. Une colonie saine peut ainsi être décimée en seulement quelques jours.



Vespa orientalis © Quentin Rome PATRINAT

Si la population de frelons orientaux se limite à un quartier de Marseille et à quelques nids en 2022, il sera encore possible de l'éradiquer par des mesures de lutte ciblée.

Par contre, si d'autres lieux sont déjà colonisés, il sera très difficile de limiter son expansion, d'autant qu'il trouvera en Provence les conditions climatiques qui lui conviennent, en particulier en zone urbaine. Le sud de notre département se trouvant à peine à plus d'une centaine de kms de Marseille, il faudra être vigilant et bien observer l'environnement et en particulier les lierres en fleurs dès cet automne. En cas de doute, n'hésitez pas à effectuer le signalement sur lefreton.com

Pascal Binon

La tendance annoncée dans la lettre d'information cet automne se confirme. Nous observons cette année une baisse du nombre de signalements sur la plateforme et en conséquence moins de nids détruits (400 en 2021, 524 en 2020). Compte tenu des signalements qui continuent à arriver, nous devrions totaliser au final entre 550 et 650 nids (presque 800 en 2020).

Il est difficile d'en tirer des conclusions puisque nous ignorons combien de nids ont échappé à la surveillance et où ils se trouvent. Il semblerait néanmoins que les nids aient été moins nombreux en altitude et au nord du département. Les zones les plus impactées restent les 2/3 sud de la vallée du Rhône et l'agglomération d'Aubenas. Les communes de Viviers et Bourg Saint Andéol à elles seules comptabilisent 1/10ème des signalements.

Au fil des années, il semblerait qu'une diminution du nombre de nids ait eu lieu en vallée de l'Eyrieux et de l'Ouvèze, une fluctuation selon les années ailleurs hormis les zones proches du Rhône où la tendance est à la densification du nombre de nids (le nombre de nids observés à l'est du fleuve ne laisse rien augurer de bon).

La plateforme évolue constamment et devient de plus en plus agréable à utiliser. Vous êtes une petite centaine à vous y être inscrits, dont une trentaine à vous connecter souvent. On ne peut que vous encourager à vous y inscrire si ce n'est déjà fait, ne serait-ce que pour être informés de ce qui s'y passe !

Le début d'année est traditionnellement le moment des vœux. Alors soyons fous ! Si chacun d'entre nous concoure à observer, trouver et signaler ne serait-ce que deux nids de frelons asiatiques avant fin octobre 2022, nous pourrions alors augmenter la proportion de nids détruits. C'est tout à fait possible puisque nous sommes quelques-uns à en trouver facilement plus d'une dizaine ...

Merci à chacun de contribuer à l'action collective, ne serait-ce qu'en s'assurant que l'information vers la plateforme lefretron.com est bien relayée localement.

➡ N'hésitez pas à vous inscrire sur lefretron.com

Actuellement, ce sont **8 communautés de communes qui participent à la destruction des nids** :

- Arche Agglo, 50% avec plafond de 75€
- CCRC, 50%, avec plafond 75€, complété par certaines communes.
- ARC, financement intégral.
- DRAGA, financement intégral.
- Pays Beaume Drobie, financement intégral.
- Ardèche des Sources et volcans, financement intégral.
- Pays des Vans, financement 50%, complété par les communes.
- Gorges de l'Ardèche, mise en place en 2022, financement envisagé 50%, complété par les communes.

Nous espérons que d'autres communautés de communes souhaiteront de même signer une convention avec le GDSA et lefretron.com

Pascal Binon



WEBINAIRES 2021

Pas d'Assemblée Générale en présentiel en 2021, pas de journée d'automne, ni en 2020, ni en 2021 ! Quelle tristesse ! La pandémie nous a privé de l'essence même de notre vie associative : la convivialité.

En mince compensation, nous vous avons proposé de nombreuses formations en webinaire, dont vous trouverez les liens vers les vidéos sur le site gdsa-ardèche.com

La première, en janvier, portait sur varroa et nous a beaucoup appris sur sa biologie, les mécanismes de résistance aux acaricides. Plusieurs méthodes de lutte nous ont été présentées, l'une, avec témoignage d'un apiculteur, consistait à mettre la reine en cage de grande capacité 3 semaines avant la récolte suivi, après retrait des hausses, d'un traitement à base d'acide oxalique et l'autre, mise en place par le GDSA74, permet de détruire les varroas contenus dans le couvain par hyperthermie, associée à un traitement des varroas phorétiques à base d'acide oxalique.

En novembre, de nombreuses formations ont été proposées. Parmi elles, une portait sur les tensions sur les ressources des abeilles. Beaucoup de thèmes nous tenant particulièrement à cœur y ont été abordés, en particulier la baisse des ressources liée aux modifications du paysage, à la surdensité de ruches, au dérèglement climatique. Des témoignages d'apiculteurs cévenols sur les constats ces der-

nières années et les modifications de leurs pratiques que ces changements induisent, sont très évocateurs pour les apiculteurs ardéchois.

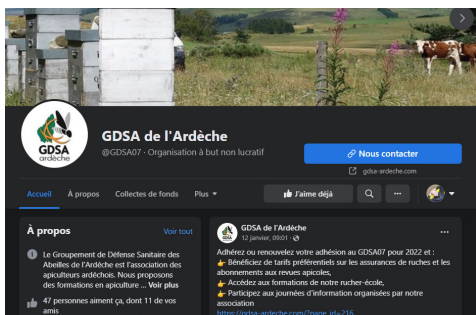
Une autre journée fut très intéressante, proposée par le GDSA24 et la FNO-SAD. Différents thèmes y étaient abordés. Parmi eux, l'analyse très documentée d'Etienne Bruneau du CARI (Belgique) complétait la première journée, avec une vision européenne et même mondiale des changements climatiques, et une réflexion très pertinente sur la remise en question des pratiques apicoles pour tenter de s'y adapter. Ne manquez pas cette présentation, oh combien instructive.

Enfin, il y eut un colloque sur le frelon asiatique organisé par le MNHN, dont les rediffusions se font attendre. Il y eut des présentations sur le bilan des connaissances après plus de 15 ans de présence en France et sur l'échec des moyens de lutte. Christophe y a exposé avec brio la plateforme lefreton.com et l'utilisation qui en est faite en Ardèche, ce qui lui a permis de nombreux contacts à la suite.

Même si ces présentations ne remplacent pas des rencontres en présentiel, espérons que nous aurons encore l'occasion de vous en proposer, d'aussi bonne qualité et aussi instructives.

Pascal Binon

NOUVEAU : LE GDSA 07 SUR FACEBOOK



Le GDSA 07 accroît sa visibilité numérique. En plus du site internet que vous avez certainement déjà consulté, nous avons créé une page Facebook. Vous pouvez la découvrir à cette adresse :

facebook.com/GDSA07

Abonnez-vous !



Groupement de Défense Sanitaire
des Abeilles de l'Ardèche

ADHÉSION 2022 GDSA-Ardèche

Nouvelle adhésion Renouvellement

Cotisation	ou	<input type="checkbox"/> 12,00 €
Cotisation avec soutien + 3 €		<input type="checkbox"/> 15,00 €

➔ La cotisation donne droit aux tarifs préférentiels sur les abonnements des revues, les assurances, les cours.

RUCHER ÉCOLE Cours au Pradel	Cycle "initiation et perfectionnement"	150,00 €	complet
	Stage "Gestion des mini-plus"	35,00 €	_____
	Cycle "élevage de reines"	100,00 €	_____

		Quantité	Prix unitaire		
COTISATION ASSURANCE	Garanties Responsabilité civile (RC) + protection juridique (PJ)	ou	Nbre de ruches _____ x	0,18 €	_____
	Garanties RC + PJ + Dommages		Nbre de ruches _____ x	2,42 €	_____

Si l'apiculteur souhaite souscrire une assurance pour ses ruches, il doit assurer la totalité de ses ruches. Détail des garanties adressé par mail sur demande.

TAXE ÉCO-EMBALLAGE	Si moins de 200 ruches		OFFERTE
	Si nbre de ruches supérieur, comptez le nbre de ruches au delà de 200 _____ x	0,05 €	_____

ABONNEMENTS REVUES	Santé de l'Abeille	Les 6 numéros	<input type="checkbox"/> 18,00 €
	Abeilles et Fleurs	Les 11 numéros	<input type="checkbox"/> 28,00 €
	L'abeille de France	Les 12 numéros	<input type="checkbox"/> 29,00 €

CARNET D'ÉLEVAGE	_____ x	3,00 €	_____
------------------	---------	--------	-------

Additionnez les montants
des lignes précédentes

TOTAL

Pour votre règlement, remplir le chèque à l'ordre du GDSA-Ardèche que vous adresserez à :

Marie-Céline HERAIL, 316 Rte de Chir Blanc, 07210 ALISSAS

NOM / Prénom :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Nbre de ruches :
Adresse mail :	



Assemblée Générale le samedi 5 mars 2022

BON POUR POUVOIR

Remplissez et envoyez le bon pour pouvoir à Marie-Céline HERAIL, 316 Rte de Chir Blanc, 07210 ALISSAS, **avant le 22 février 2022**

Je (soussigné-e) :

NOM / Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

ne pourrai être présent-e et donne pouvoir à :

NOM / Prénom :

pour voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale du GDSA-Ardèche le samedi 5 mars 2022 (cotisation à jour).

Écrire la mention "lu et approuvé" Signature :

Date :



Assemblée Générale le samedi 5 mars 2022

ÉLECTION GDSA-Ardèche - Dépôt de candidature

Vous voulez rejoindre le Conseil d'Administration du GDSA-Ardèche.

Remplissez et envoyez votre candidature à Marie-Céline HERAIL, 316 Rte de Chir Blanc, 07210 ALISSAS, **avant le 22 février 2022**

(Ne peuvent être candidats que les adhérents à jour de cotisation en 2021)

Je (soussigné-e) :

NOM / Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Adresse mail :

souhaite faire partie du Conseil d'Administration du GDSA-Ardèche, et demande à faire partie des candidats à élire lors de l'Assemblée Générale du samedi 5 mars 2022.

Motivations et compétences :

.....

.....

.....

Écrire la mention «lu et approuvé» Signature :

Date :



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Le samedi 5 mars 2022 après-midi

Lycée Agricole Olivier de Serres
Quartier Saint-Martin

07200 AUBENAS

À NOTER
L'AG est à
Aubenas

13:30 Accueil

Formalités, inscription, cotisation...

14:00 Assemblée Générale

- Compte rendu d'activité
- Rapport moral
- Etats financiers
- Vote

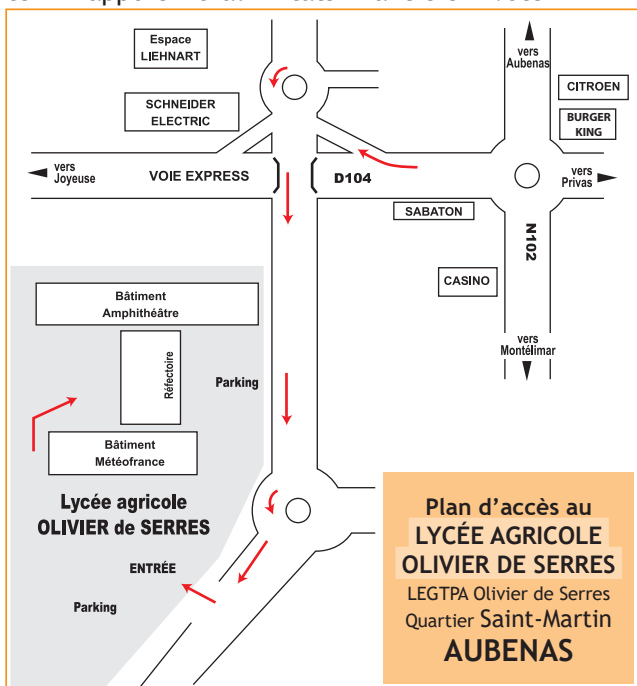
15:00 Echanges

Echanges autour des pratiques apicoles, qualité du miel (récolte, conditionnement, cristallisation, conservation) animés par plusieurs professionnels

16:30

Clôture

- Port du masque obligatoire
- Respect des gestes barrières
- Gel hydroalcoolique à disposition



Plan d'accès au
LYCÉE AGRICOLE
OLIVIER DE SERRES
LEGTPA Olivier de Serres
Quartier Saint-Martin
AUBENAS

Si les conditions sanitaires devaient se dégrader, nous serions contraints d'organiser l'assemblée générale en distanciel, nous mettons à votre disposition dans ce bulletin tous les éléments nécessaires (rapport moral, états financiers et rapport des vérificateurs des comptes) à un vote par internet.

Ces mêmes conditions sanitaires nous empêchent de nous retrouver autour du traditionnel repas.

Encore une année compliquée où nous avons été obligés à geler une partie de nos activités. Cependant, malgré les contraintes sanitaires, nous avons pu mener à bien la formation des 32 élèves de la promotion 2020 qui avait été reportée suite à l'obligation de suspendre les cours. Les stages **Mini+** et **Élevage de reines** ainsi que l'**atelier cire** ont bien été réalisés.

La libéralisation de la distribution des médicaments varroa chez les pharmaciens qui a banalisé les PSE, donne satisfaction. La distribution, bien intégrée par nos adhérents, effectuée en officines depuis 2019, continue. Ce qui nous a amené à poursuivre la récupération des bandes usagées, pour éviter qu'elles ne soient pas recyclées correctement. Nous poursuivrons cette année encore.

L'érosion des adhésions enregistrée ces dernières années en raison de l'arrêt du PSE était terminée, nous avons retrouvé en 2019 puis 2020 une petite progression par l'arrivée de nouveaux adhérents, et le retour de certains qui craignaient de ne pouvoir obtenir les médicaments. Comme la plupart des associations nous ne pouvons que constater que certains cette année n'ont pas renouvelé leurs adhésions.

421 adhérents nous restent fidèles. Nous pensons qu'il s'agit d'un épiphénomène qui va se régulariser. C'est évidemment le résultat d'une année sans AG en présentiel, sans Journée d'automne, et la réduction de nos formations ; tout ce qui créait du lien avec nos adhérents. Cependant nous restons optimistes, car nous avons actuellement en germe une centaine de demandes pour nos formations. Il est évident que si nous avons pu poursuivre normalement nos activités, c'est autant de nouveaux entrants que nous aurions pu comptabiliser.

Notre cotisation modeste, reste à 12 euros. Il est proposé à ceux qui souhaitent nous soutenir une cotisation à 15. Et bien, cette année encore, près de 60 % ont opté pour la cotisation à 15 euros, témoignant ainsi d'une forme de reconnaissance sur nos actions.

Nos adhérents détiennent près de 10000 ruches. Nous restons un acteur important dans le monde apicole ardéchois. Nous en voulons pour preuve les nombreuses sollicitations pour conseiller des communes sur l'implantation de ruches, et pour d'autres organismes qui nous demandent des formations, des conférences, ou une collaboration pour participer avec nous à des opérations pour l'abeille. Notons que la Région Auvergne Rhône Alpes, avec le soutien des « Parcs de Monts d'Ardèche » nous a octroyé une subvention pour soutenir nos formations. Un premier déblocage de cette subvention a été demandé.

Comme dit au début, nous avons assuré la formation des 32 élèves reportés depuis 2021, sans pouvoir prendre en compte les importantes demandes nouvelles. Le stage Mini+, celui d'élevage de reines ont aussi été maintenus. L'Atelier cire s'est déroulé à l'automne. Les participants des années antérieures à qui nous avons promis de venir utiliser le matériel de gaufrage ont pu le faire. Cette proposition a été renouvelée aux participants de cette année.

Pour ce qui concerne le Stage Mini +, qui a suscité une subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes avec l'appui du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, la formation s'est déroulée en juin, uniquement en extérieur. Conformément à nos engagements 2 mini+ complets ont été distribués à la grande joie des participants, pour une mise en œuvre immédiate. Toutes nos autres activités : ateliers, sorties botaniques et conférences délocalisées ont été mises en sommeil.

DES BÉNÉVOLES TOUJOURS ACTIFS

Un grand merci à tous ceux qui sont venus renforcer les équipes de formateurs. Car sans eux il aurait été très difficile de mener à bien ces formations pour lesquelles nous avons dû jongler en partageant en petits groupes pour rester dans les limites des exigences dictées par la pandémie.

Notre bénévolat assuré par des apiculteurs, pour les communes, sur le repérage des nids de frelon asiatique en vue de leurs destructions est très apprécié. Actuellement ce sont 7 communautés de communes qui ont souhaité travailler avec nous, pour nos conseils, les aides à la recherche pour ainsi en faciliter l'éradication. Pour ce qui nous concerne nous avons le sentiment que nos efforts développés sont utiles pour l'apiculture. A noter la volonté de la Communauté de Communes Beaume-Drobie de nous allouer une subvention de 200 euros pour notre aide dans le cadre de la convention sur le frelon. Notre Conseil a décidé de reverser celle-ci à la plateforme « LeFrelon.com » pour l'aide précieuse et indispensable qu'elle nous apporte.

Nous avons eu à gérer les assurances de 253 adhérents et près de 5 000 ruches environ. Ainsi que la gestion de 150 abonnements aux revues apicoles.

Nous avons poursuivi la distribution de **cadres et hausses**, que nous pratiquons

depuis plusieurs années en liaison avec un atelier protégé (CAT). En suite de notre stage mini+ nous avons intégré les **cadrons, les toits**, ou le Mini+ complet toujours pour la partie bois avec le concours là aussi d'ateliers protégés.

DISTRIBUTION DE CANDI

Cette année nous avons poursuivi l'achat groupé de **Candi**, cette opération débutée il y a 2 ans a recueilli la satisfaction de nos adhérents qui ont répondu très favorablement. Encore un service apprécié. Les quelques centimes glanés sur les arrondis compensent une part des utilisations au Rucher Ecole.

Fermons la page 2021 et ses contraintes, et entamons avec enthousiasme l'année à venir qui nous l'espérons autorisera le retour à une vie normale. C'est ce en quoi nous croyons, poussés par la motivation de toute l'équipe et des bénévoles qui viennent nous renforcer.



LETTRE D'INFORMATION

En octobre dernier, nous avons diffusé par mail notre première lettre d'information, aux adhérents pour lesquels nous disposions d'une adresse mail valide. Si vous ne l'avez pas reçue, vérifiez que vous nous avez transmis votre adresse électronique.

Avec le site internet, la page Facebook nouvellement créée et la lettre d'information constituent un canal de communication supplémentaire pour garder le contact avec vous en ces temps difficiles qui nous privent souvent de convivialité.



ÉTATS FINANCIERS GDSA-ARDÈCHE AU 31 DÉCEMBRE 2021

RECETTES		DÉPENSES	
Encaissement des cotisations	5826.67 €	Frais Secrétariat et Gestion	2047.22 €
Abonnements	3845.00 €	Loyer	1699.65 €
Rucher École	3481.00 €	Rucher École	6410.33 €
Assurances	2819.71 €	Abonnements	3310.50 €
Registres d'élevage	92.00 €	Assurances	4052.97 €
Cession Candi	9236.64 €	Cotisation FNOSAD	1263.00 €
Cession de matériel	3279.16 €	Candi	10275.59 €
Intérêt sur Livret d'épargne	127.23 €	Achats de Matériels (hausses, cadres)	1579.92 €
Subvention Région AURA	4737.60 €	Taxe éco emballage	414.45 €
Sub. Mairie Guilh. Granges	1000.00 €		
Sub. CC Beaume Drobie	200.00 €		
TOTAL RECETTES	34 645.01 €	TOTAL DÉPENSES	31 053.63 €

RÉSULTATS 2021

<i>Solde de Trésorerie au 1^{er} janvier 2021</i>	31 011.84 €
+ Recettes	+ 34 645.01 €
- Dépenses	- 31 053.63 €
- Investissement (ordi)	- 529.00 €
SOLDE DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2021	= 34 074.22 €

Auxquels on peut rajouter stock : 21 tickets repas, 1200 cadres, 52 mini+, 19 cartons de candi pour un total d'environ 4 000 €

Solde Compte chèque	8 499.85 €
Solde du Livret d'Épargne	25 574.37 €
TOTAL	= 34 074.22 €

Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de l'Ardèche

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES EXERCICE 2021

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Assemblée Générale du 10 mai 2021, nous soussignés, Monsieur Alain MUSY et Monsieur Pierre VOLPE avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes de l'exercice 2021.

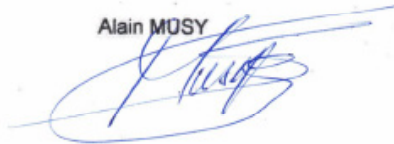
Tous les documents nécessaires à l'accomplissement de notre fonction ont été tenus à notre disposition. Nous avons pu effectuer dans de bonnes conditions les diligences estimées nécessaires.

Sur la base des contrôles effectués, nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont présentés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière du Groupement à la fin de l'exercice.

Les recettes se sont élevées à la somme de	34 645.01 euros
Les dépenses se sont élevées à la somme de	31 053.63 euros
Les investissements se sont élevés à la somme de	529.00 euros
La trésorerie ressort positive à	34 074.22 euros

Fait à Aubenas le 17 / 01 / 2022
Les Vérificateurs des comptes

Alain MUSY



Pierre VOLPE



« LE CLIMAT QUI CHANGE »

Fidèle de notre association, Alain nous tient régulièrement informés de ses observations météorologiques locales. Nous le remercions d'avoir bien voulu rédiger cet article. Vous lirez ci-après le déroulé de ce que nous avons vécu, bien en phase avec nos constatations dans nos ruchers.

Le climat qui change, nos pratiques avec notre ressenti mises à mal, et nos abeilles qui souffrent...

Revenons sur les conditions climatiques de l'automne 2020 au printemps 2021 .

Septembre 2020 fut très contrasté et sec. Chaleur atypique sur les 21 premiers jours (moyenne des maxi de 30.1 °c sur cette période), puis refroidissement tout aussi remarquable avec un mini le 27 septembre de 4.7 °c.

Octobre 2020 fut plus frais que la normale. Au niveau national, il met fin à 16 mois consécutifs anormalement chauds.

Novembre 2020, avec seulement 20mm reçus en 3 fois, fut le mois le moins pluvieux de ces dix huit dernières années.

Décembre 2020 avec période de douceur, 15 jours pluvieux et le 27 la tempête « Bella » provoquant d'importants dégâts sur la végétation.

Les moyennes maxi et mini de l'hiver météorologique 2021 ont été supérieures à celles des 19 dernières années.

Janvier 2021 dans la normale, mais plus chaud à partir du 28 (17.2 °c le 29),

Février 2021 fut très doux.

Moyenne des maxi de 14.4 °c à comparer au 10.2 °c pour les 19 dernières années.

Moyenne des mini de 4.4 °c à comparer au 0.8 °c pour les 19 dernières années .

Mars 2021 fut plus "frais" que ces dernières années, il faut remonter à 2009 pour avoir une moyenne mensuelle des mini plus basse (2.2 °c)

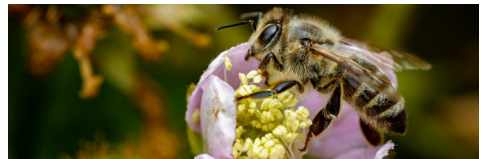
Avril 2021 fut le plus "frais" de ces 19 dernières années. La moyenne mini de 4.2 °c étant la plus basse relevée ces 19 dernières années (7.2 °c).

Le gel de toute la nuit du 07 au 08 avril a provoqué d'importants dégâts.

Le printemps météorologique 2021 (mois de mars, avril, mai) fut plus frais.

Printemps 2021 moyenne des maxi à 19.2 °c pour 20.3 °c sur ces 19 dernières années. Record 23.3 °c pour le printemps 2011. Printemps 2021 moyenne des mini à 5.0 °c pour 7.6 °c sur ces 19 dernières années.

Mai 2021 fut le 3ème + frais de ces 19 dernières années derrière 2004 avec 4.5 °c et 2005 avec 4.9 °c.



Après ces statistiques, comment nos abeilles ont supporté ces aléas climatiques ?

Variable selon les secteurs, dirons-nous.

Mais force est de constater qu'après un hivernage bien moyen, le démarrage en fanfare du printemps 2021 nous laissait présager une belle saison apicole.

Les floraisons étant présentes, pas de soucis sur le nourrissage et puis subitement du 4 au 8 avril brutal refroidissement avec les graves dégâts du gel de la nuit du 7 au 8.

Conséquences immédiates pour les colonies sans réserves, car le nectar des floraisons existantes fut détruit par ce gel.

Notamment les miellées d'acacia, de châtaignier ont été bien médiocres voir nulles dans beaucoup de secteurs.

La suite de la saison apicole fut complexe et les récoltes plus faibles.

Incontestablement les bouleversements du climat de notre planète ont des conséquences majeures sur la vie de nos chères colonies d'abeilles

Notre ressenti doit le prendre en compte et nos pratiques apicoles s'y adapter.

Alain Musy



ASSURANCES & ACHATS GROUPÉS

1 - ASSURANCES RUCHES

par GROUPAMA

1° option : Responsabilité Civile
+ Protection Juridique = 0.18 €
par ruche et par an.

2° option : La couverture englobe
comme ci-dessus la Responsabilité
Civile et la Protection Juridique +
Dommages = 2.42 € par ruche et par an.

Montant des garanties :

- 46 €/ruche pour ruches
et équipements internes,
- 46 €/ruche pour produit de la ruche,
- 43 €/ruche pour la colonie.

Franchise par sinistre 10% du montant
avec minimum 168 €.

NB : Il n'est pas envoyé de récépissé,
votre versement faisant foi.

**Contrat Groupama
(Suite du N° 11260337 D)
Tél. : 09 69 32 22 32
service CHEPTEL SUD
GROUPAMA SUD**

2 - ACHATS GROUPÉS

Vous avez maintenant pris l'habitude
d'utiliser nos achats de cadres (corps et
hausse) à 0.9 euros (par paquet de 10)
ainsi que les hausses à 12 euros.

Nous avons rajouté dans le
prolongement du stage « Mini + » la
possibilité d'avoir des **cadrons en bois
emboîtables à 0.80 euros (par paquet
de 13 unités)** et des **toits tôle
à 6 euros**.

Nouveau : possibilité de vous fournir
des mini plus complets (nombre limité).

Comme depuis quelques années, nous
avons réalisé un **achat groupé de
candi**. Plus de 80 de nos adhérents ont
répondu présents. La distribution au
Pradel s'est bien déroulée. Vous avez
été bien disciplinés en venant en temps
et en heure retirer vos cartons. Nous
sommes certains qu'à l'avenir vous
continuerez à avoir à cœur de faciliter
la tâche de nos bénévoles. Cette
opération sera donc reconduite cette
année.



Distribution de mini+ © Cathy Boucant

➔ Pour des conseils personnalisés,
n'hésitez pas à vous adresser à votre
Association GDSA de l'Ardèche.

<i>Président, conserve également le poste de Trésorier</i>	Jean-Pierre DIEL 66 rue Barthélémy Roux 07500 GUILHERAND-GRANGES	06.31.77.84.22 Jp.diel@orange.fr
<i>Vice-président</i>	Claude JEANNIN 229 chemin Royal 07200 VESSEAUX	06.79.94.23.16 claude.jeannin455@orange.fr
<i>Vice-président</i>	Philippe PEREYRON les issoux 07600 VALS LES BAINS	06.43.08.62.65 lesissoux@gmail.com
<i>Secrétaire</i>	Olivier FLEURY 1123 avenue Marcel Paul 07350 CRUAS	04.75.49.56.39 06.82.56.61.42 olivier.fleury0770@orange.fr
<i>Secrétaire adjointe</i>	Cathy BOUCANT 772 Chemin de Chalamelas 07150 VALLON-PONT-D'ARC	06.73.36.77.49 catherine.boucant@gmail.com
<i>Trésorière adjointe</i>	Marie-Céline HERAIL 316 Rte de Chir Blanc 07210 ALISSAS	06.70.63.66.62 mcherail@yahoo.fr
<i>Trésorière adjointe</i>	Patricia MARIZON 400 Rue du Bain 07210 ALISSAS	06.79.63.62.05 pat.marizon@orange.fr
<i>Membre</i>	Françoise BORIE-CALLOT Le Soldat 31 chemin de Gadret Labeaume 07260 ROSIÈRES	06.84.07.25.19 f.borie-callot@laposte.net
<i>Membre</i>	Bernadette LAURIOL Quartier Chambonneau 07170 ST-AURICE-D'IBIE	04.75.94.11.18 b-lauriol-@orange.fr
<i>Membre</i>	Christophe MOINS 1005, rte de l'ancienne gare 07190 ST-SAUVEUR-DE-MONTAGUT	06.33.18.80.15 cmoins@gmail.com
<i>Membre de droit</i>	Directeur Départemental de la Direction des Services Vétérinaires de l'Ardèche (D.D.C.S.P.P.)	04.75.66.53.50
<i>Présidents d'honneur</i>	Henriette COLENSON, Luc TAULEIGNE, Pascal BINON	

Vérificateurs des comptes du GDSA-Ardèche : **Pierre VOLPE** et **Alain MUSY**

Rappel : Le Siège social de l'association GDSA de l'Ardèche se trouve chez le Secrétaire **Olivier FLEURY**

Association GDSA de l'Ardèche : N° Siret : 489 945 832 00025 APE 913 E

